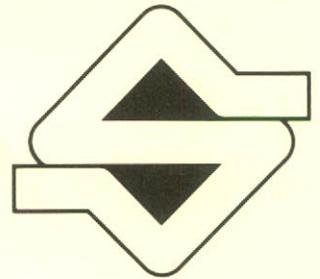


e

RAPPORT ANNUEL 1976

LA SÉCURITÉ  
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

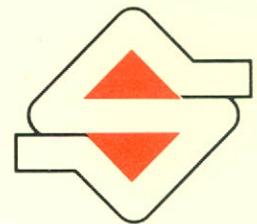


UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

HOWARD ROSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT  
MAY 24 1977  
MCGILL UNIVERSITY



# 37<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL



**La Sécurité**

Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

# Conseil d'administration



FRANÇOIS ADAM  
Président



ANDRÉ CHAMBERLAND  
Directeur Général

## PRESIDENT DU CONSEIL

François Adam, Lévis

## COMITE EXECUTIF

François Adam, Président

J. Gaudiose Hamelin, 1er Vice-Président

J. Roland Dion, 2e Vice-Président

Roland Lapointe

# Comité de régie

## DIRECTION GENERALE

\*François Adam, F.I.A.C.  
Président

\*André Chamberland  
Directeur Général

## DIRECTEURS DE SERVICES

Michel Archambault, F.I.A.C.  
Agences

Pierre Archambault, A.I.A.C.  
Accidents

Michel Bédard  
Garantie

Marcel Côté, A.I.A.C.  
Biens

Paul Désy  
Sinistres

Jean Gagnon  
Secrétaire-Trésorier

Jacques Gouin  
Automobile

J. Marcel Lord  
Personnel



Michel Archambault



Pierre Archambault



Michel Bédard



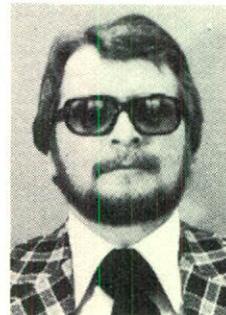
Marcel Côté



Paul Désy



Jean Gagnon



Jacques Gouin



J-Marcel Lord

\*Membre de l'exécutif

## ADMINISTRATEURS

Raymond Audet, Maria  
Emile Bernard, Tracy  
Rolland Bisson, Windsor  
Paul Charette, Valleyfield  
J. Roland Dion, Québec  
Claude Ducharme, Outremont  
J. Gabriel Forest, St-Boniface  
Jean-Yves Gauthier, Matane  
J. Gaudiose Hamelin, Montréal

Roland Lapointe, Rouyn  
François La Roche, Arvida  
Claude Lépine, St-Jacques  
Jacques L'Heureux, Ottawa  
Lucien Maynard, Edmonton  
Oscar Mercure, Lévis  
André Poirier, Shawinigan-Sud  
Adrien Vachon, Manneville

# Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires  
La Sécurité, Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

Nous avons vérifié le bilan de LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA au 31 décembre 1976 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du déficit pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à l'exception des pratiques comptables qui diffèrent du rapport annuel soumis au Service des Assurances du Canada tel qu'il en est fait mention à la note 1, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1976, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux pratiques comptables prescrites ou permises par la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques, lesquelles ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés  
Comptables agréés

Montréal, le 25 février 1977



# Bilan au 31 décembre

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1975)

## Actif

	1976	1975
Placements (note 2)		
Actions	\$ 1,846,797	\$ 1,673,536
Obligations	9,254,766	7,302,900
Prêt hypothécaire	1,000,000	—
Certificats de dépôts garantis	3,650,000	1,800,000
	<u>\$15,751,563</u>	<u>\$10,776,436</u>
Encaisse	1,349,298	2,512,625
Intérêts courus sur les placements	357,613	178,224
Montants à recevoir:		
Courtiers	6,472,024	4,700,550
Réassureurs	506,221	248,692
Compagnies réassurées	446,490	214,498
Autres	121,313	81,203
Souscription à recevoir	—	2,500,000
Placements pour le compte des réassureurs (note 3)	9,067,426	4,895,923
Dépôts de réassurance	95,095	57,684
Mobilier et agencement	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>\$34,167,044</u>	<u>\$26,165,836</u>

Signé pour le Conseil d'Administration

François Adam, administrateur  
Jacques L'Heureux, administrateur

## Notes aux états financiers

### 1- Pratiques comptables:

Les états financiers sont préparés conformément aux pratiques comptables prescrites ou permises par la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques. Les exigences du Service des Assurances portent sur la liquidité et sur la solvabilité des compagnies d'assurance et, à cette fin, prévoient que:

- Certains éléments d'actif, tels le mobilier de bureau et autres éléments non admis, sont comptabilisés aux dépenses l'année de leur acquisition;
- Les frais d'acquisition de nouvelles polices sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus;
- Les impôts sur le revenu sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible;
- Les placements sont comptabilisés à la valeur statutaire autorisée lorsque celle-ci est inférieure au coût.

Les états financiers de la compagnie diffèrent du rapport annuel soumis au Service des Assurances du Canada sur les points suivants:

- les comptes à recevoir des courtiers, présentés au bilan, comprennent des soldes antérieurs au 1er octobre 1976 s'élevant à \$375,541; ces soldes ne sont pas admis par le Service des Assurances;
- d'autres éléments d'actif au montant de \$16,907, présentés au bilan, ne sont pas admis par le Service des Assurances;
- la réserve pour la réassurance cédée aux compagnies non licenciées s'élevant à \$591,796 n'a pas été comptabilisée.

La valeur totale des actifs de la compagnie au 31 décembre 1976 est insuffisante d'un montant de \$1,741,320 pour couvrir 115% du passif tel que requis par les articles 103 et 104 de la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques. Une souscription d'actions ordinaires est présentement en cours et devrait permettre à la compagnie de combler incessamment cette insuffisance.

### 2- Placements:

Les titres ont été établis à la valeur statutaire du 1er novembre approximativement, telle qu'autorisée par le Service des Assurances. Le coût de ces titres s'élève à \$16,915,481 au 31 décembre 1976 (\$11,850,824 au 31 décembre 1975) et l'excédent du coût sur la valeur statutaire autorisée est inclus dans le déficit.



# Passif

	1976	1975
Provision pour réclamations en voie de règlement et honoraires d'ajustement	\$10,746,980	\$ 8,761,708
Primes non acquises	6,573,589	4,890,727
Comptes à payer	110,703	111,142
Taxes à payer et frais courus	573,686	323,394
Montants dûs:		
Courtiers et assurés	96,120	73,053
Réassureurs	1,919,606	1,185,184
Compagnies réassurées	563,529	197,919
Dépôts des réassureurs	9,654,736	6,290,510
	<u>\$30,238,949</u>	<u>\$21,833,637</u>
Avoir des actionnaires		
Capital-actions		
Autorisé: \$13,000,000		
30,000 actions privilégiées, 4½% cumulatif rachetables à la valeur nominale de \$100 chacune		
100,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Emis et payé - 28,575 actions ordinaires	2,857,500	2,857,500
Surplus d'apport (note 4)	4,586,041	4,586,041
Déficit	(3,515,446)	(3,111,342)
	<u>3,928,095</u>	<u>4,332,199</u>
Engagements (note 5)	<u>\$34,167,044</u>	<u>\$26,165,836</u>



### 3- Placements pour le compte des réassureurs:

Les placements effectués pour le compte des réassureurs se partagent comme suit:

	1976	1975
Obligations	\$8,860,280	\$4,836,180
Encaisse	207,146	59,743
	<u>\$9,067,426</u>	<u>\$4,895,923</u>

Les obligations ont été comptabilisées à leur valeur au marché du 1er novembre approximativement.

### 4- Surplus d'apport:

	1976	1975
Prime reçue à l'émission du capital-actions	\$3,797,386	\$3,797,386
Contributions volontaires des actionnaires	788,655	788,655
	<u>\$4,586,041</u>	<u>\$4,586,041</u>

### 5- Engagements:

La compagnie est engagée en vertu de baux à long terme sur des espaces à bureaux et de l'équipement. Les baux sur les espaces à bureaux échoient du 30 avril 1981 au 30 avril 2005. Les loyers annuels pour les cinq prochains exercices s'établissent à \$228,462 plus un montant additionnel pour défrayer les taxes et les dépenses d'entretien.

Les baux sur l'équipement, aux loyers annuels de \$62,761, échoient le 31 août 1986 et prévoient des options d'achat pouvant être exercées en tout temps jusqu'à l'échéance.

### 6- Réclamations nettes encourues:

Les réclamations nettes encourues au cours de l'exercice 1976 comprennent un montant de \$236,997 (\$106,378 en 1975) payé au fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile.

### 7- Impôts sur le revenu:

Les pertes fiscales à reporter susceptibles de réduire les impôts futurs s'élèvent à environ \$4,890,000. La compagnie pourra se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes dans les délais suivants:

1979	\$1,600,000
1980	2,420,000
1981	870,000
	<u>\$4,890,000</u>

### 8- Loi anti-inflation:

La compagnie est assujettie aux mesures restrictives sur les prix, marges bénéficiaires, dividendes et la rémunération en vertu de la Loi anti-inflation. Selon les données disponibles, la compagnie a pris toutes les dispositions nécessaires pour s'y conformer.



## Etat des revenus et dépenses

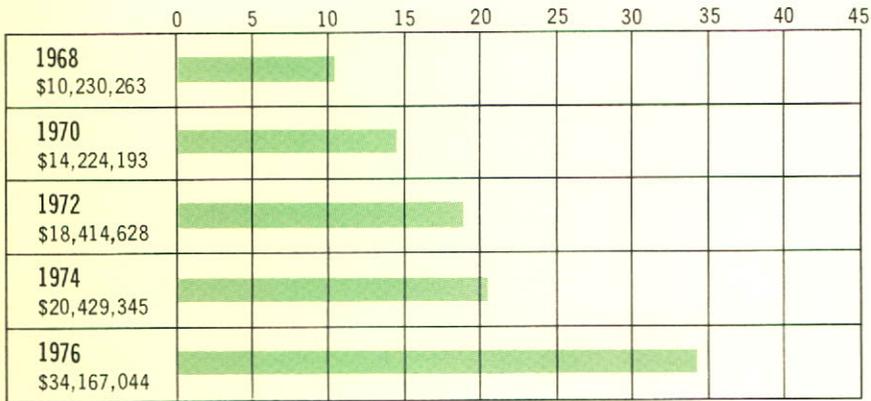
	1976	1975
<b>REVENUS</b>		
Primes souscrites	\$42,779,808	\$32,879,794
Revenus nets de placements	1,196,691	688,687
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<u>\$43,976,499</u>	<u>\$33,568,481</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Réclamations nettes payées et encourues (note 6)	\$10,772,525	\$ 8,548,311
Réassurance cédée sur primes souscrites	24,471,375	20,553,226
Taxes sur primes souscrites et permis	516,726	325,630
Augmentation des primes non acquises	1,682,862	1,542,454
Commissions nettes et dépenses d'administration	6,847,585	4,382,644
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<u>\$44,291,073</u>	<u>\$35,352,265</u>
<b>PERTE NETTE DE L'EXERCICE</b>	<u>\$ (314,574)</u>	<u>\$ (1,783,784)</u>

## Etat du déficit

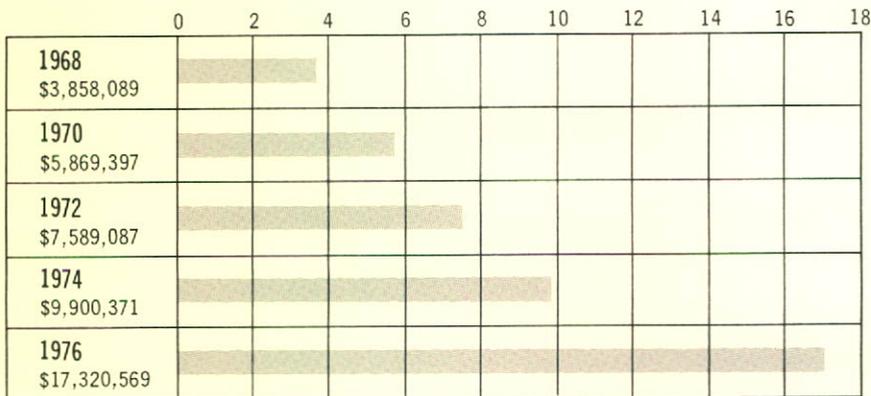
	1976	1975
Déficit au début de l'exercice	\$ 3,111,342	\$ 920,287
Perte nette de l'exercice	314,574	1,783,784
Diminution de la valeur statutaire des placements (note 2)	89,530	407,271
<b>Déficit à la fin de l'exercice</b>	<u>\$ 3,515,446</u>	<u>\$ 3,111,342</u>
Provenances du déficit:		
Opérations	\$ 2,351,528	\$ 2,036,954
Excédent du coût sur la valeur statutaire des placements (note 2)	1,163,918	1,074,388
	<u>\$ 3,515,446</u>	<u>\$ 3,111,342</u>

# Quelques chiffres

## Actif



## Primes non acquises et provision pour réclamations en voie de règlement



## Primes souscrites



# Diplômés (DE L'INSTITUT D'ASSURANCE DU CANADA)

## Fellow



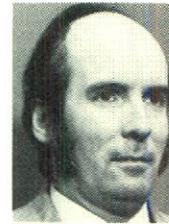
Michel  
ARCHAMBAULT



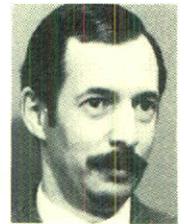
René  
BA'NON



Réal  
BARON



Pierre  
BERNIER



Léo  
BRAULT

## Associé



Pierre  
ARCHAMBAULT



Benoit  
BISAILLON



Yves  
CHABOT



Marcel  
COTE



Louise  
DESROSNIERS



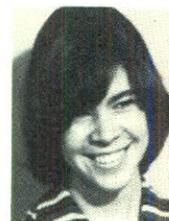
Michel  
DIONNE



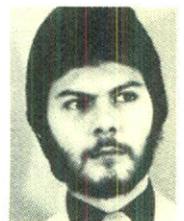
Gilles  
DORAY



Donald  
HISEY



Danielle L.  
LAVOIE



Serge  
LEFEBVRE



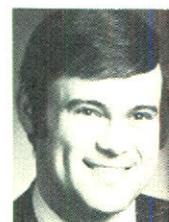
Jean-Pierre  
PROVOST



Robert  
SAULNIER



Viateur  
VEILLEUX



Melvin  
WHITE



## Genres d'assurances

INCENDIE ET BRANCHES CONNEXES  
RISQUES MULTIPLES  
TRANSPORTS TERRESTRES  
BIENS PERSONNELS  
BIENS IMMOBILIERS  
AUTOMOBILE  
VOL  
CAUTIONNEMENTS  
BRIS DE GLACES  
RESPONSABILITE CIVILE  
RESPONSABILITE PATRONALE





LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE  
D'ASSURANCES  
GÉNÉRALES  
DU CANADA



SIÈGE SOCIAL: 1, COMPLEXE DESJARDINS (16-17<sup>e</sup> ÉTAGES)  
MONTRÉAL, PROV. DE QUÉBEC, CANADA  
H5B 1B1